61e ANNEE. — N° 63 MERCREDI 1er JUIN 1921

10 c. **Journal du Lot** 10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après l'acceptation de l'ultimatum. Les devoirs de demain. — Les beautés du régime bolcheviste. L'attestation de Bulgares retour de Russie. — Situation troublée en Grèce. — Le problème Silésien. A la recherche d'une solution équitable.

La presse allemande a mis une sourdine à son habituelle campagne de violence contre la France. Le mot d'ordre est sans doute donné de modifier — au moins pour un temps — la tactique préconisée contre les vainqueurs.

L'Allemagne s'incline, elle accepte l'ultimatum, elle entend faire l'effort maximum pour souscrire à ses engagements. Voilà le thème nouveau !

Acceptons-le pour ce qu'il vaut. C'est-à-dire ne croyons pas à une transformation de la mentalité teutonne. Le socialiste majoritaire Nells ne déclare-t-il pas, au nom de son parti, que le peuple allemand est obligé de céder « sous la pression des mesures militaires..... » ?

Le regret tardif des iniquités commises n'est pour rien dans le revirement du peuple allemand, la peur du gendarme, seule, guide le boche !

Efforçons-nous de profiter de l'heure pour obtenir le maximum de ce que permet l'accord de Londres..... Qui sait ce qui se passera dans quelques années ! Le chancelier allemand, en protestant de ses bons sentiments, n'ajoute-t-il pas qu'il veut créer « cette atmosphère dans laquelle sera assurée une application supportable des décisions de Londres dans le cadre de la capacité de prestations. » — Admirables réserves qui nous permettent de supposer que les vaincus éluderont leurs promesses aussitôt qu'ils se croiront certains de l'impunité.

On nous le dit crûment du reste.

Il fallait « gagner du temps », déclare le démocrate Haas. Gagner du temps « pour donner à l'Allemagne le temps de souffler ; la pratique amènera les corrections nécessaires à l'exécution de l'accord », complète le socialiste indépendant Ledebour.

« Sans être pessimistes écrit M. Delobel, de l'*Informateur Civique*, restons vigilants envers l'Allemagne pour qu'elle remplisse tous ses engagements. Puisqu'elle ne cède qu'à la force, gardons la force nécessaire pour la contraindre. Nous pouvons le faire sans nous imposer de lourdes charges militaires, si nous savons assurer et contrôler son désarmement, si nous savons aussi soutenir le petit groupe de ceux qui veulent y introduire un véritable esprit démocratique. Soyons également vigilants envers nos alliés pour les éclairer et dissiper tout malentendu. Si certains actes de leurs gouvernants nous choquent, faisons appel à l'opinion publique et ne nous lassons pas de montrer que, s'il y a une nation qui fasse des sacrifices à la paix, c'est la France, et s'il y a une nation qui fasse peser sur le monde l'équivoque et l'inquiétude, c'est l'Allemagne. »

⁂

Nous avons quelques renseignements nouveaux sur les beautés du gouvernement bolchevik. Ce n'est point fait pour accroître notre enthousiasme !

Il s'agit d'une lettre adressée au *Temps*, par le correspondant de ce journal à Sofia.

Quelques jeunes bulgares, sympathiques aux théories de Lénine, s'étaient rendus à Odessa et à Kief pour étudier sur place l'œuvre du tyran rouge. Ils furent promptement édifiés et ne songèrent qu'à rebrousser chemin. Ce ne fut pas chose facile, paraît-il ! Enfin, rentrés au pays, « leur premier geste, dès qu'ils furent débarqués à Varna, fut de se mettre à genoux et d'embrasser le sol natal. Bien plus, ce qu'ils ont vu dans l'enfer bolcheviste les fait actuellement brûler avec ostentation ce qu'ils ont adoré. »

A cet effet, l'un deux donne des conférences en Bulgarie pour fixer ses compatriotes. Les comptes rendus publiés par la presse attestent que le gouvernement soviétique maintient sa puissance par la terreur. Un exemple :

Les bolchevistes ont inventé un « tribunal de cinq minutes », qui est tenu de prononcer sa sentence et de fusiller dans les cinq minutes. Le tribunal est autorisé à condamner à mort, en une seule fois, quelques milliers de personnes, et les communistes les plus dégénérés, les plus féroces, font partie de ce tribunal.

Aucune liberté pour personne. Défense d'écrire, défense de tenir des réunions publiques, défense de quitter son village, défense aux ouvriers de changer d'atelier suivant leur désir, etc., etc.

Les troupes rouges sont recrutées parmi les mercenaires. La discipline est de fer et est encore maintenue par la terreur. Pour quelques soldats, il y a un communiste qui est chargé de surveiller leur conduite politique. A la moindre manifestation de mécontentement, l'on est immédiatement fusillé. Mais en dépit de cette terreur, les insurrections et les émeutes sont fréquentes. Des régiments entiers ont été ainsi anéantis.....

Le village russe est tombé dans la misère. Les paysans souffrent surtout du défaut de sel ; un poud de sel (16 kilos) coûte 150.000 roubles (le rouble valait 4 francs en 1914) !... Des réquisitions perpétuelles ont définitivement ruiné et dévasté la campagne, si riche autrefois. Les asiles sont pleins d'enfants naturels, et en général, les mœurs sont très relâchées. Les hauts fonctionnaires seuls sont plus ou moins convenablement habillés ; la population est en guenilles.

« Je révèle devant mes compatriotes la véritable situation de la Russie bolcheviste, dit le conférencier, pour qu'ils voient ce qu'est le communisme mis en pratique, et pour qu'ils s'en gardent comme du feu. »

Voilà le paradis que certains extrémistes français souhaitent à notre pays. Nos compatriotes sauront s'en garder « comme du feu ! »

⁂

La situation est franchement mauvaise en Grèce. Une longue lettre du correspondant des *Débats* nous initie à la décomposition de l'Etat hellénique. C'est partout le gâchis et la gabegie avec l'aboutissement inévitable, à brève échéance, à la guerre civile et à l'anarchie.

Le mécontentement grandit dans le pays contre le roi, contre l'Assemblée Nationale et contre le gouvernement. Les dirigeants ont cru habile de chercher un responsable. « L'opinion publique réclame un bouc émissaire. On lui a indiqué la France. La violence des attaques dirigées contre la France par certaines feuilles gouvernementales et subventionnées a dépassé toutes limites, à tel point que M. de Billy, ministre de France, a cru devoir attirer sur cette campagne l'attention du gouvernement grec. Le ministre des affaires étrangères, M. Baltazzi, a déploré le fait, mais le plus piquant est, qu'au dire de tous les informés, l'auteur des articles les plus odieux est précisément un des membres du gouvernement.

Turcophilie française, attaques contre les religieuses françaises, invitation au boycottage du commerce français, tout y a passé. Le dernier aliment a été offert à ces rancunes par les incidents survenus en Albanie, où voyage en ce moment M. J. Godard. La France est accusée d'être l'inspiratrice du nationalisme albanais.

Ce qui s'écrit n'est rien à côté de ce qui se dit. Des injures ignobles nous sont adressées à chaque instant, sans parler des menaces. On sait que les héros d'Homère se plaisaient à injurier leurs adversaires. Mais nous sommes bien loin du monde d'Homère, au-dessous de celui de Zola. »

Et tandis que se développe, là-bas, cette campagne abominable encouragée par Constantin-le-Boche, les Grecs poursuivent chez nous la publication d'une feuille hebdomadaire, abondamment répandue dans le pays, dans laquelle on affirme que les Hellènes sont pleins d'admiration pour la France.

Ne pourrait-on mettre un terme à cette cynique comédie ?

⁂

Le Conseil suprême doit se réunir prochainement. Il aura à trancher, vraisemblablement, le problème silésien. En dépit de l'opposition manifeste des anglais, il faut espérer que M. Briand parviendra, selon l'ordre du jour voté à la Chambre, à « assurer la stricte et loyale exécution du traité de Versailles dans son esprit aussi bien que dans ces termes ».

L'application de la stricte justice n'est pas commode au problème silésien, en raison du vote des émigrés allemands qui ont faussé le résultat du plébiscite. Mais il reste que le bassin minier, presque en totalité, s'est prononcé en faveur de son rattachement à la Pologne. La difficulté du partage réside dans ce fait que les agglomérations ont une majorité allemande, alors que les campagnes ont une majorité polonaise.

Il semble donc que l'on soit conduit à chercher une solution intermédiaire. On ne pourra la trouver que si les deux partis renoncent aux systèmes *absolus*. L'attribution du bassin minier ne peut guère, dans ces conditions, être attribué *en totalité* à l'un ou l'autre des compétiteurs. Il faut des concessions réciproques. L'Italie prépare un projet dans ce sens. C'est dans cette voie, semble-t-il, qu'on peut arriver à trouver une solution équitable que les Alliés auraient le devoir d'imposer aux deux compétiteurs.

A. C.

INFORMATIONS

Le dimanche ministériel

M. Barthou, accompagné des maréchaux Foch et Pétain, de l'ambassadeur d'Italie et de la délégation des officiers italiens a présidé, à Bligny, une émouvante cérémonie à la mémoire des 3.000 soldats italiens tués en France.

— M. Maginot a présidé à Grenoble, dimanche dernier, le premier congrès annuel de la Fédération départementale des Mutilés de l'Isère.

— M. Lefebvre du Prey a présidé, à Alençon, à l'inauguration de l'hôtel de la Société d'agriculture.

— M. André Paisant a remis un drapeau aux anciens combattants de l'Oise.

— M. Colrat a inauguré à Briis-sous-Forges, un monument aux soldats morts pour la France.

— M. Leredu a présidé, à la maison du 1er arrondissement, l'assemblée générale des sauveteurs et médaillés du gouvernement français.

Le ministre de la guerre sur le Rhin

M. Louis Barthou, ministre de la guerre, a quitté Paris pour se rendre à Mayence. Il est accompagné du général Buat et de l'intendant général Rimbert, directeur de l'intendance au ministère.

Ce voyage a pour objet de permettre au ministre de se rendre compte sur place des questions intéressant l'armée du Rhin.

M. Albert Sarraut à Toulouse

Les fêtes franco-latines de Toulouse ont continué dimanche.

Dimanche les fêtes étaient rehaussées par la présence de M. Albert Sarraut, ministre des colonies et le maréchal Franchet d'Espérey.

En Haute-Silésie

La situation reste très tendue. On signale qu'en dépit de l'armistice signé, les Allemands ont prononcé une attaque sur un front de 25 kilomètres.

L'Allemagne interdit l'importation des vins français

De Berlin : L'importation des vins français est interdite en Allemagne depuis hier, 31 mai, même pour les commandes ayant été passées avant cette date par des maisons allemandes à des négociants français. Cette interdiction semble en tous points incompatible avec la lettre du traité de paix.

Parodie de justice

La Cour de Leipzig se montre d'une tendresse particulière pour les boches qui ont torturé les prisonniers.

Le second accusé s'en tire avec quelques mois de prison.

Les Anglais sont stupéfaits, dit-on. Cela prouve une naïveté étrange !

M. Jonnart à Rome

M. Jonnart a remis ses lettres de créance au Pape. L'ambassadeur français se déclare très satisfait de l'accueil empressé qui lui a été fait.

Préparatifs de l'offensive grecque

D'Athènes : Le correspondant à Smyrne de la *Politia* dit que les préparatifs de l'offensive se poursuivent et que le moral des soldats grecs est excellent. L'offensive ne serait donc pas encore déclenchée comme on l'avait dit.

Les inquiétudes de la Roumanie

Le gouvernement roumain se montre inquiet des concentrations de troupes russes qui se font près de sa frontière. Une trentaine de divisions soviétiques seraient réunies au sud-ouest de Kiev, et elles paraîtraient destinées à entreprendre une offensive dans la vallée du Dniester pour entrer en Bessarabie.

Le général Wrangel en France

Le général Wrangel, qui commandait il y a quelques mois les forces russes de Crimée, est installé depuis quelques jours dans le département de la Haute-Loire, au château de Faugères près Brioude.

La C. G. T. s'effrite

Il y a, en France, environ 600.000 cheminots. Avant les grèves de mai 1920, plus de la moitié d'entre eux — exactement 350.000 — étaient affiliés à la C. G. T. Aujourd'hui, ce nombre a considérablement diminué, puisqu'il se réduit à 100.000. Et ces 100.000 cheminots se divisent en deux groupes d'égale force : les extrémistes et les réformistes.

Quand les réformistes, las de lutter avec les bolchevistes, abandonneront, à leur tour, la partie, la C. G. T. perdra encore près de 50.000 adhérents. Comme elle en a perdu et en perdra aussi dans tous les syndicats, elle ne sera plus, bientôt, qu'un instrument de combat à l'usage des politiciens démagogues.

Quand les travailleurs formant le dernier carré « cégétiste » constateront, enfin, que les politiciens leur bourrent le crâne, peut-être se décideront-ils à suivre leurs camarades dans leur retraite.

Et s'il ne reste qu'un, ce sera Monmousseau.

Cela suffit d'ailleurs à notre bonheur.

Le jour des communistes

Les groupements révolutionnaires ont manifesté dimanche au Mur des fédérés. Il y a eu bagarre et plusieurs blessés dont le député Laffont.

Sénat

Séance du 30 mai 1921

M. Delahaye dépose une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement. La discussion est renvoyée à une date ultérieure.

On passe à la discussion du budget des dépenses recouvrables.

M. Chéron dit qu'il faut placer le pays en face des réalités. On a berné le pays en disant : l'Allemagne paiera. Nous ne toucherons pas notre dû, dit-il, mais nous travaillerons davantage. La France se repliera sur elle-même. Malgré la finance cosmopolite, elle sortira des difficultés actuelles. Que le gouvernement se maintienne seulement à la hauteur de l'héroïsme du pays !

M. Briand répond. Il déclare qu'il faut envisager les choses avec sang-froid. La France s'efforcera de tirer tout ce qui lui est possible d'un traité défectueux.

M. Ribot reproche au gouvernement de ne pas réorganiser le service des contributions directes qui donne de cruels mécomptes.

M. Doumer déclare qu'il s'efforcera d'équilibrer le budget des dépenses recouvrables.

Suite mardi.

CHRONIQUE LOCALE

La liberté d'importation des blés

Nous avons annoncé qu'au Conseil des ministres, MM. Lefebvre du Prey, ministre de l'agriculture, et Dior, ministre du commerce, avaient décidé dès à présent la liberté d'importation des blés pour le 1er août prochain. C'est là une mesure très importante qui est d'une prévoyance à laquelle les pouvoirs publics ne nous avaient guère habitués jusqu'ici.

On jugera de l'opportunité de la mesure, dit notre confrère des *Débats*, quand on saura comment la question se posait. D'après la loi du 9 août 1920 relative à l'alimentation nationale en pain, ce n'est que jusqu'au 1er août 1921 que le ministre du commerce est chargé d'effectuer les achats de céréales et de farines à l'intérieur, aux colonies ou à l'étranger et de répartir ces denrées, suivant les nécessités de la consommation, par voie de cessions. Le gouvernement par sa décision a témoigné de sa volonté de ne pas revenir sur les dispositions de cette loi et, ayant ainsi décidé, il lui fallait avertir sans retard le commerce de la tâche qui allait lui incomber. On ne peut du jour au lendemain, en effet, conclure des marchés à l'étranger et faire venir en France la marchandise à temps pour qu'elle ne manque pas. Naguère pour le sucre on s'y était pris trop tard. Les commerçants qui, depuis de longs mois, n'ont pas eu la charge d'approvisionner le marché vont donc rentrer en scène. On ne saurait trop s'en féliciter ; car l'Etat a été, dans le rôle d'approvisionneur du marché en blé, ce qu'il a été dans tous les emplois commerciaux dont il s'est affublé durant la guerre, c'est-à-dire tout à fait médiocre. C'est par milliards que se chiffre le compte spécial ouvert pour assurer l'approvisionnement de la population civile et beaucoup d'entre eux ne seront pas remboursés. Les comptes spéciaux sont la ruine de nos finances ; les rapporteurs généraux du budget de 1921 en ont demandé la suppression rapide, revenant ainsi à la saine tradition budgétaire. La décision du Conseil des ministres contribuera à cet assainissement financier et peut-être en outre à la baisse du prix du pain.

C'est ce dernier point surtout qui intéresse le pays.

Pour les victimes des orages

M. Delport signale au gouvernement la détresse de certains cultivateurs, victimes des derniers orages :

Cabessut-Cahors, le 30-1-1921.

Monsieur le Ministre,

Des cyclones d'une extrême violence ont ravagé ces jours derniers plusieurs communes du département du Lot. Non seulement les récoltes ont été enlevées, mais les terrains absolument ravinés sont en certains endroits perdus pour toujours à toute espèce de culture.

C'est pour les agriculteurs de ces régions la ruine complète, ayant vu en quelques instants emporté le fruit de leur labeur de toute une année et les promesses des récoltes futures.

Connaissant l'intérêt que vous portez à nos populations rurales, je tiens à vous signaler aussitôt leur détresse, persuadé que vous voudrez bien prendre toutes mesures nécessaires pour leur venir en aide.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

L. DELPORT,
Député du Lot.

Nécrologie

Nous apprenons avec une vive peine le décès de Madame Manhiabal, mère du sympathique Directeur-Econome de l'Hôpital-Hospice de Cahors.

Nous prions M. Manhiabal et sa famille de vouloir bien agréer l'expression de nos très vives et très sincères condoléances.

La Fête du Lycée

C'est dans la grande salle du Vieux Palais, féériquement illuminée que se pressait, samedi soir, tout Cahors, se rendant à l'invitation du Proviseur du Lycée et du personnel de l'établissement, car tout le monde voulait participer à la souscription du Monument à élever à la mémoire des Anciens élèves, morts pour la France.

Le service d'honneur est fait par des philosophes et mathématiciens qui accompagnent plusieurs jeunes filles, filles de professeurs, chargées de la quête et de la vente des programmes, dessinés artistement par les élèves eux-mêmes.

L'Orchestre donne le signal de la Fête, avec la *Marche Lorraine*. Disons-lui, tout de suite, notre reconnaissance pour son dévouement inlassable, sous la direction de M. Barreau, virtuose constamment sur la brèche. Bien que toujours sollicités depuis des mois, ses membres ont accordé, dans cette œuvre patriotique, leur gracieux concours, avec une telle spontanéité, un tel dévouement que nous leur en exprimons notre gratitude la plus émue.

Rideau ! Eh bien ! oui ! Molière n'appartient pas qu'à son époque : il est de tous les temps ! L'hypocrisie ! la duplicité ! la bassesse ! le mensonge ! toutes ces belles qualités de l'âme humaine s'épanouiront tant que l'homme vivra ! Et, il est triste de le constater, parfois le vice triomphe ici-bas. Alceste, vous avez merveilleusement interprété l'indignation de l'honnête homme et on a applaudi vos emportements légitimes à ce spectacle d'insincérité que la Cour et la ville offrent chaque jour. Philinte, fûtes-vous un familier des salons royaux ? Quelle grâce, quelle majesté naturelle. Vous êtes à l'aise dans vos petits souliers de marquis. Oronte, êtes-vous un débutant, un amateur, un professionnel ? C'est le salut de ceux « qui se sont donné la peine de naître ». Comme vous maniez l'ironie ! Comme vous avez enlevé l'auditoire dans la lecture de ce sonnet ! Un sonnet : c'est un sonnet ! et ces gestes sobres, mais qui révèlent tout un état d'âme : et ce dépit de poète blessé ? ! Je ne veux pas analyser ; je gâterais l'impression ! A ces trois acteurs, Toulouse, Tulet, Lagasquie nous disons merci et deux fois merci : vous nous avez charmés, instruits et vous avez ravivé nos souvenirs scolaires.

Vive le petit lycée ! N'allez pas nous dire qu'il est difficile d'être sage : vous avez su obéir au doigt, à l'œil ! vos exercices d'ensemble ont été parfaits ! Souples de corps, souples d'esprit, vous êtes l'espoir du pays ! Boches ! tenez vous bien ! Bravo !

Cocorico ! Voilà un petit monde rebelle au diapason et à l'harmonie ! imiter des coqs, des poules, ne pas bouger, chanter en mesure ! Et cependant ce fut un succès remporté ! Quelle épreuve de patience ! qui féliciter ? les poussins ou leurs maîtres ? A tous, nous tressons des couronnes.

La Nuit de Mai ! « Poète ! prends ton luth et me donne un baiser ! »

Poète ! vous aviez bien le regard reflétant votre âme, votre pauvre âme de poète attristé, mélancolique, brisé par la souffrance et le naufrage vous attendait et vous l'avez si bien dit. Mais voilà que la Muse vient à votre secours ! Qu'elle était belle, vous berçant au rythme de ces vers inoubliables une fois entendus ! Ses ailes s'agitant au-dessus de votre tête, semblaient rafraîchir vos tempes ! quelle distinction dans sa diction ! quel accent persuasif ! quelle délicatesse de sentiments, exprimés avec une douceur mélodieuse que tous nous ressentions. Muse et Poète ! Grâce à vous, René de Roaldès et Robert Séguy, nous avons revécu nos heures de jeunesse, depuis longtemps envolée, mais que votre talent a su évoquer pour quelques instants : hélas !

L'orchestre se fait entendre de nouveau et l'audition de *Mireille* et de *don Juan* nous permet de nous ressaisir. *Patrie :* chœur chanté par la chorale ! Ce sont des voix déjà mâles : ces futurs citoyens sentent battre leur cœur pour la France. Puis *le Printemps* est débité avec beaucoup d'assurance et bien scandé par le jeune Huard, grand garçon de 7e. L'*Hymne au soleil*, de Rostand, vaut un succès d'enthousiasme à son camarade Méchin. Oronte, Tulet, fait une nouvelle apparition et nous dé-

taille avec un naturel et un talent dignes de notre inimitable La Fontaine des Fables où l'enfant trouve son plaisir et dont le vieillard dégage la morale.

Attention ! en garde ! fendez-vous ! nos escrimeurs nous prouvent que l'épée française est toujours en honneur, que la jeunesse la manie avec grâce, de même que la génération précédente a su la teindre du sang de l'ennemi et verser le sien pour la France. Nos meilleures félicitations à ces jeunes escrimeurs : Robert Barreau, Fabre, J. Farges et R. Larrive .

La classe de philosophie oublie sa gravité officielle pour donner libre carrière au rire, à la gaîté française ! *La Grammaire*, de Labiche, a électrisé la salle ! Riait-on ? pleurait-on ? ou pleurait-on de rire ? L'un et l'autre. Jeunes gens ! vous êtes de vrais artistes ! Quelle verve ! Merci à Robert Séguy, Andrieu, de Roaldès, Garrigues et Imbert des délicieux moments qu'ils nous ont procurés.

L'orchestre annonce la clôture ; le rideau tombe et la foule se dissipe.

A tous les organisateurs de cette fête, aux acteurs, aux artistes étrangers qui ont prêté leur concours, nous adressons nos remerciements les plus sincères ! Qu'il nous soit permis d'exprimer spécialement notre gratitude au public qui a généreusement apporté son obole, aux maîtres dévoués qui ont si bien stylé leurs élèves et à M. le Proviseur qui a pris l'initiative de cette fête scolaire et de reconnaissance patriotique.

Un spectateur.

La Reconnaissance française

L'*Officiel* du 29 mai publie une longue liste de médailles de la reconnaissance française. Il n'y a pas moins de douze pages de légitimes récompenses attribuées aux dames qui ont fait preuve, pendant la guerre, d'un admirable et noble dévouement pour soigner les blessés.

Vainement nous avons parcouru la liste espérant trouver un nom du Lot.

C'est donc qu'il n'y a eu, chez nous, aucun dévouement digne d'être récompensé !.....

Avis au public

Les militaires des troupes d'occupation détachées dans les pays rhénans et en Orient, jouissent de la faculté d'expédier et de recevoir en exemption de taxe, les lettres non recommandées jusqu'au poids de 20 grammes.

De même, les mandats-poste adressés à ces militaires ou expédiés par eux, sont exempts de droits de poste jusqu'à la somme de 50 francs.

Ces dispositions sont applicables aux soldats de la classe 1919, faisant partie de l'armée du Rhin.

Association des Ascendants des militaires du Lot morts pour la France

Tous les ascendants sont instamment priés d'assister à l'Assemblée Générale qui aura lieu le Dimanche 5 juin 1921, à 1 heure et demie très précise du soir, à Cahors, dans le jardin des Petits Carmes (Salle des Concerts), boulevard Gambetta n° 10 près le collège de filles.

Le Secrétaire Général,
CAMBAR.

Ordre du jour :

Réception de nouveaux membres.

Compte rendu du Congrès du 22 mai.

Communication de la réponse faite à une démarche personnelle du bureau par M. le Ministre des Pensions.

Décisions importantes à prendre.

Mutilés, Veuves, Ascendants et Orphelins de la Guerre

REMERCIEMENTS
à la Population Cadurcienne.

Au nom des ascendants, veuves et mutilés du Quercy, le bureau de la Fédération remercie bien vivement la population Cadurcienne pour l'accueil plein de respectueuse sympathie qu'elle a fait à toutes les victimes de la guerre.

Il n'en attendait pas moins d'une ville dont tout le monde connaît le cœur et l'élan.

Notre gratitude très sincère va à la Commission extra-municipale des Fêtes, à son dévoué Président M. Caumer, aux groupements, aux associations, aux écoles, à l'Avenir Cadurcien, à l'Orchestre Symphonique, à l'Union Artistique et Littéraire dont le concours si généreux a donné à notre fête un si grand éclat.

Les veuves remercient tout particulièrement les personnes si nombreuses, qui ont tenu généreusement à apporter leur obole, à l'occasion de la Kermesse, et contribué ainsi, dans une certaine mesure, à améliorer la misérable situation des orphelins de la guerre.

Le Bureau de la Fédération.

Championnats de football rugby de 3e série

Nous donnons ci-dessous le nom des clubs qui doivent se rencontrer dans les championnats de 3e série (Comité des Pyrénées) :

Poule A : Villemur, Lavaur, Gaillac, Rabastens, Cordes.

Poule B : Mazères, Montréjeau, Croix-Daurade, Espérance, Fontaine Lestang.

Poule C : Cahors, Valence, Beaumont, S. A. Toulousain, Tockey Club Toulousain.

Poule D : Cheminots, Auterive, Guilheméry, Rieumes, Olympia.

⁂

Les matches de la Poule C — dans laquelle est classé l'Aviron Cadurcien — se joueront dans l'ordre et aux dates suivantes :

13 *novembre.* — S. A. Toulousain contre Tockey ; Beaumont contre Valence.

27 *novembre.* — Tockey contre Beaumont ; Cahors contre S. A. Toulousain à Cahors.

11 *Décembre.* — Beaumont contre Cahors ; Valence contre Tockey.

1er *Janvier.* — Cahors contre Valence, à Cahors ; S. A. Toulousain contre Beaumont.

15 *janvier.* — Valence contre S. A. Toulousain ; Tockey contre Cahors, à Toulouse.

29 *janvier.* — Premier Poule A contre premier Poule C. (sur terrain neutre.)

Premier Poule B. contre Premier Poule D. (sur terrain neutre).

12 *février.* — Finale entre les vainqueurs du 29 janvier.

Aviron Cadurcien

Tous les membres disponibles sont priés d'assister le mercredi 1er juin, aux obsèques de Mme Manhiabal mère de leur dévoué président.

Compound Club Cadurcien

Pour son premier début en athlétisme, le Compound-Club a connu dimanche, à Figeac, un brillant succès. Opposé aux meilleures sociétés de la région : C. C. A. Capdenacois ; C. O. Décazeville ; Olympique Viviez ; Stade Villefranchois ; F. C. Carmausin ; G. S. Figeacois ; il s'est adjugé de loin la première place du classement par sociétés, enlevant 7 épreuves sur 9.

Une voix autorisée fera connaître sous peu aux sportmen cadurciens, les résultats techniques et complets de cette magnifique journée sportive dont l'immense succès revient au lieutenant Duluc, qui, toujours sur la brèche, ne ménage, ni son temps, ni sa peine, pour assurer au sport la place prépondérante qu'il doit avoir dans notre région.

Notons, que des quatre sociétés sportives cadurciennes, le Compound-Club a été le seul à envoyer une délégation à Figeac pour défendre le prestige de notre ville.

Que les Dupouy, Labro, Chevalier et Chomel reçoivent ici toutes nos félicitations. Leurs magnifiques victoires, individuelles et collectives, remportées dimanche dernier, prouveront aux sportmen cadurciens ce que vaut un jeune club qui continuera certainement sa route vers le firmament du sport.

Grand Concours de tir d'Agen

L' « Aviron Cadurcien » et le « Compound-Club » ont pris part au concours régional d'Agen le 29 mai courant.

Sur 17 sociétés de jeunes gens des subdivisions d'Agen, Montauban, Marmande et Cahors, le « Compound-Club » a été classé 3e du classement général des mineurs avec prix (médaille du Ministère de la guerre).

L' « Aviron Cadurcien » s'est attribué la 5e place du classement pour mineurs, et la 7e dans le classement général des majeurs sur 27 concurrents.

Au classement individuel des tireurs, M. Coupy de la C. C. C. a obtenu le 4e prix, et M. Talou F. du C. C. C., le 6e prix sur 68 jeunes gens classés.

Cirque Catalini

Le Cirque Catalini vient d'arriver dans notre ville où il séjournera les 31 mai, 1er et 2 juin.

Ce grand Cirque français comporte de multiples attractions de premier ordre, notamment :

« LE GOUFFRE DE LA MORT »

par les six champions cyclistes Catalini ; quatorze attractions complètent le programme ; orchestre symphonique du maëstria Bonnange.

C'est ce soir mardi qu'aura lieu la première représentation.

Demain mercredi, à l'occasion de la foire de la St-Clair, ainsi que jeudi matinée et soirée.

Désespoir de femme...

Que de femmes se désespèrent de voir leur peau couverte de boutons ! Le plus souvent ces bobos proviennent du mauvais fonctionnement du tube digestif. Que ne prennent-elles tous les matins un verre d'eau **Saint-Martial** : elles auraient rapidement un organisme parfait et une peau impeccable.

Examen mental

M. le juge d'instruction de Cahors vient d'ordonner que le jeune Ressès, qui tenta d'assassiner pour les voler Mmes Délia et Marie Delpech, serait soumis à un examen mental.

On sait que Ressès avait été enfermé à l'asile d'aliénés de Leyme, d'où il était parvenu à s'échapper la veille du jour où il commit son forfait.

C'est M. le professeur Cestan, de la Faculté de Toulouse, qui a été commis pour cet examen.

Ajoutons, d'autre part, que les victimes de la tentative criminelle de Ressès ; Mme Marie Delpech, âgée de 62 ans, et Mlle Délia Delpech, sa fille, âgée de 26 ans, qui avaient été transportées à l'hôpital de Cahors, le 19 avril, lendemain du crime, ont pu regagner leur domicile et qu'elles sont aujourd'hui complètement guéries de leurs blessures.

Duravel

Tous les vendredis, de 15 heures à 17 heures, le Docteur Dieude-Fauvel, médecin-spécialiste attaché à la **Source Saint-Martial**, examinera les malades atteints d'affections du tube digestif et de la peau.

Maxou

Décès. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Antonin Bertrand, maire de Maxou.

Figeac

Concert. — L'harmonie « Les Artisans Réunis » donnera un concert vendredi prochain 3 juin de 21 à 22 heures, sur la Place de la Raison. Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

1° Kéramis, marche (Turine) ; 2° Cavalerie legère, ouverture (Suppé) ; 3° T'en souviens-tu, valse idylle (Turine) 4° Le Chemineau, sélection (Leroux) ; 5° Gavotte princesse (Eustace)

Tribunal correctionnel. — Dans son audience du 28 mai, le tribunal a rendu les jugements suivants :

Jean-Frédéric Mazet, 25 ans, de Planioles, poursuivi pour avoir soustrait divers accessoires de bicyclette, est relaxé sans dépens.

Un commerçant de Figeac pour avoir à Capdenac-Gare commis le délit de défaut d'affichage des prix de denrées alimentaires, est condamné à 16 fr. d'amende avec sursis.

Quissac

Election du maire. — Le conseil municipal de Quissac est convoqué le 5 juin à l'effet d'élire un maire, en remplacement de M. Engélibert décédé.

Saint-Sulpice

Bœuf étranglé. — Un bœuf appartenant à M. Lafon Jean, du Mas de Jordy, s'est étranglé samedi en tirant sur sa chaine. La malheureuse bête en proie à une crise de dysenterie, n'a pu être secourue à temps.

Gourdon

Grave accident de bicyclettes. — Mercredi dernier deux cyclistes, les jeunes Ernest Fauchié, 18 ans, et Pierre Montagne, 17 ans, faisaient un tour de ville à vive allure, leurs machines dépourvues d'éclairage,... à 9 h. 30 du soir.

En face le chai de M. Malvy, négociant en vins, ils heurtèrent violement et renversèrent M. Brouë, le sympathique horloger de notre ville, qui faisait paisiblement sa tranquille promenade habituelle.

Des promeneurs, notamment MM. Malvy, conseiller municipal, et Frédéric Janot, le relevèrent et avec les voisins lui prodiguèrent les premiers soins.

M. Brouë fut ensuite transporté à son domicile, où des soins empressés lui furent aussitôt donnés par M. le docteur Coulon, appelé en toute hâte, qui après avoir constaté que le blessé portait de multiples ecchymoses à la face, à la tête et aux genoux, déclara que les blessures, quoique nombreuses et étendues, ne paraissaient pas mettre ses jours en danger.

L'un des cyclistes, le jeune Montagne, fut renversé par le choc, mais ne se fit qu'une légère contusion à l'œil gauche.

Le commissaire de police procéda immédiatement à une enquête et dressa plusieurs procès-verbaux contre les deux jeunes imprudents qui seront traduit en police correctionnelle sous l'inculpation de blessures par imprudence.

Nous espérons que la leçon qui leur sera probablement donnée corrigera notre ardente jeunesse de la détestable habitude qui avait été prise depuis quelque temps de considérer notre belle promenade du Tour-de-Ville comme une piste et de s'y livrer à tout instant à des excès de vitesse dangereux pour les paisibles promeneurs.

Montamel

Elections. — Les électeurs de la commune de Montamel sont convoqués pour le 12 juin à l'effet d'élire un conseiller municipal, en remplacement de M. Badourès, maire, décédé.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 53.

Angleterre et Turquie

De Londres : Suivant le *Daily Mail*, à la suite des attentats commis par le gouvernement d'Angora contre la personne et les biens d'un sujet britannique, l'Angleterre a décidé d'abandonner l'attitude de neutralité qu'elle avait adoptée dans le différend gréco-turc. En conséquence, l'embargo qui avait été mis sur les envois d'armes des nations alliées à la Grèce sera levé. Il est possible que la Grèce reçoive l'autorisation d'utiliser Constantinople comme base militaire.

En Haute-Silésie

De Londres : On mande à la *Chicago Tribune* que les troubles continuent en Haute-Silésie. Un télégramme adressé hier, de Beuthen, à ce journal, dit que dès vendredi des rixes ont éclaté dans les rues de la ville. Samedi soir, la foule, révoltée contre la garnison française, attaqua la station, tandis qu'un détachement de l'Orgesch désarmait le poste français et marchait ensuite vers l'hôtel-de-ville où un autre poste était installé. Par suite de l'intervention des mitrailleuses, trois hommes furent tués. La foule se répandit dans les rues proférant des injures à l'adresse des Français, alors que ceux-ci tentaient de dégager les rues. Dimanche matin, les habitants tirèrent des fenêtres des maisons sur les patrouilles françaises qui parcouraient les principales artères de la ville. Les escadrons de cavalerie furent accueillis par des huées et des coups de sifflet. Le général Lecomte-Denis, commandant la garnison française, ordonna alors de faire usage des tanks et des mitrailleuses pour rétablir l'ordre (*Sous toutes réserves*).

Congrès des cheminots

Le Congrès national des cheminots s'est ouvert ce matin à la maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles, sous la présidence de M. Orsini. Après une allocution de M. Bidegarey, secrétaire général de la Fédération, les congressistes procédèrent à la nomination de la Commission chargée de vérifier les mandats des délégués.

En Allemagne

De Berlin : La nomination de M. Rathenau comme ministre de la reconstruction est accueillie très diversement dans la presse ainsi qu'au Parlement. Rathenau est très attaqué par les industriels allemands qui redoutent ses tendances socialistes.

Chez les communistes

De nouvelles perquisitions ont été opérées, ce matin, à Paris et dans la Banlieue, chez les communistes et les antimilitaristes.

HERNIES

MEMBRE DU JURY DE NOS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI D'AILLEURS UNE PREUVE :

Monsieur GLASER,

Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Votre appareil sans ressort qui se porte jour et nuit a radicalement immobilisé ma hernie et m'a permis de travailler sans fatigue. Je vous dois la force et la santé, avec toute ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre.

Monsieur Jacques CHABBERT,
à CARBONNIÈRES, par Castres (Tarn).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

CAHORS, Mercredi 1er Juin, Hôtel de l'Europe.

FIGEAC, Mercredi 15 Juin, Hôtel des Voyageurs.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE.

ETUDE
DE
Me Georges FONTANGES
Docteur en Droit
Avoué à Figeac, Avenue de la Gare
(Successeur de son père)

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de corps

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Figeac, le dix-sept février mil neuf cent vingt-un, enregistré et signifié,

Entre M. Julien REYSSEN, propriétaire à Larribe, commune de Gagnac (Lot),

Et la dame Mathilde COMBALIÉ, son épouse, domiciliée de droit avec son mari à Larribe, commune de Gagnac, mais demeurant en fait à Paris, 9, rue des Entrepreneurs,

Il appert :

Que la séparation de corps a été prononcée entre les époux au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme qui a été condamnée aux dépens et que Maître LANDES, notaire à St-Céré, a été commis pour procéder à la liquidation des droits des époux, ainsi qu'à la liquidation de la communauté ayant existé entre eux.

A Figeac, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-un.

G. FONTANGES,
avoué.

REMERCIEMENTS

Monsieur A. CAZES, négociant,
Madame A. CAZES, née BORDES,
Monsieur Jean CAZES, leur fils,
Monsieur Léonce FOURNIÉ, de Fumel et sa famille,
Monsieur Marc FOURNIÉ, de Fumel et sa famille,
Monsieur B. DELBREL, de Fumel, et sa famille,
Monsieur Henri PONS, de Paris, et sa famille,
Monsieur et Madame Robert PONS, de Saumur et sa famille,

Et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve BORDES
Née FOURNIÉ

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Léon MANHIABAL, Directeur-Econome de l'Hôpital-Hospice de Cahors et Madame Léon MANHIABAL, née MEDAILLES,

Mademoiselle Jane MANHIABAL,

Monsieur Henry MANHIABAL, Commis d'Economat au Lycée de Nice,

Les familles QUÈS, de Prades et toutes les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Françoise DELORD
Veuve Jean MANHIABAL

leur mère, belle-mère, grand'mère et cousine, décédée le 30 mai 1921 dans sa quatre-vingtième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu mercredi premier juin, à 9 heures précises du matin, en l'Eglise Saint-Urcisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, Quai Ségur.

Il ne sera pas envoyé de lettre d'invitation.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Marie VERDIER ; Madame et Monsieur VALET et sa famille ; les familles FERRAND, née VERDIER, et MONNET de Toulouse ; Madame Veuve VERDIER de St-Vincent-de-Connezac et sa famille ; les familles LACOMBE et CANIAC, Cahors, et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Louis-Charles VERDIER

FOUDRES demi-muids, bordelaises neufs et usagés. ROUTOU, Gallargues (Gard).

A vendre Sud-Ouest, Châteaux meublés, domaines et fermes rapport. Acquéreurs profitez de la baisse. S'adr. Jean RIO, Lectoure (Gers).

ETUDE
DE
Me SOURDRILLE
NOTAIRE A CAHORS

VENTE

DE

FONDS DE COMMERCE

Premier avis

Suivant contrat reçu par Maître Emile SOURDRILLE, notaire à Cahors, le 27 Mai 1921, Madame Veuve PÉRIÉ et Mademoiselle Marguerite PÉRIÉ, demeurant ensemble à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 24, Monsieur Jean PÉRIÉ, entrepreneur de Transport, demeurant à Tulle, et Monsieur Pierre PÉRIÉ, pharmacien, demeurant à Vitry-sur-Seine, avenue du chemin de fer, numéro 31, ont vendu à Monsieur Jean-Baptiste-Marie-Dieudonné NOUYRIT, représentant de la marque d'automobile Citroën, demeurant à Cahors, Boulevard Gambetta,

Un fonds de commerce de chaussures, exploité à Cahors, Boulevard Gambetta, numéro 24, aux prix et conditions indiqués au dit contrat.

Tout créancier, que sa créance soit ou non exigible, devra, sous peine de forclusion, faire au domicile ci-après indiqué, même par simple acte extra-judiciaire, opposition au paiement du prix de cette vente dans les dix jours qui suivront la seconde insertion du présent avis.

A cet effet, domicile est élu en l'étude de Maître SOURDRILLE, notaire à Cahors.

Pour première publication :
SOURDRILLE.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge
En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 44

LE COUPABLE

PAR

François COPPÉE

de l'Académie Française

XVIII

« — Et il tira de sa poche une poignée de pièces d'or... Excusez-moi, monsieur, c'est bien laid ce que je raconte... Mais quoi ?... J'étais désespérée, et cet accident du morceau de soie m'avait poussée à bout. Quand j'eus répondu à ce jeune homme que je voulais bien l'accompagner chez lui, il me dit :

« — Impossible.

« — Puis, après avoir hésité, il me dit :

« — Je loge chez mes parents ; allons chez vous...

« — Chez moi, dans ma chambre, il y avait ma petite fille. Mais la misère m'avait affolée ! J'étais venue là pour me vendre. Tant pis ! Je me vendrais !... Il se leva et m'offrit le bras, et je m'aperçus qu'il boitait... C'est à deux pas de là, la rue des Vinaigriers... Nous allions sans nous parler. Une fois, il me dit seulement :

« — On n'est pas beaucoup causeuse...

« — De temps en temps, il me regardait et il me faisait un peu peur, avec ses yeux noirs et ses gros sourcils... Je montai la première, et quand il entra derrière moi, d'instinct, je mis un doigt sur ma bouche et je lui dis :

« — Chut, en lui montrant le berceau...

« — Il le regarda, fit la moue, puis murmura :

« — Bah ! ça dort ferme, les bébés, et jeta son feutre sur la table...

« Mais alors... Oh ! alors, je sentis... oh ! monsieur, que j'ai honte !... Je sentis que... cet homme et moi... là... près de ma petite... c'était une chose impossible, tout à fait impossible... Mon cœur se creva, je fondis en larmes, et je me mis à supplier ce jeune homme de me laisser, de s'en aller, lui demandant pardon d'avoir dit oui, lui disant de retourner dans ce café, où il trouverait d'autres femmes, bien plus jolies que moi... Alors, lui, au lieu de se fâcher, me demanda pourquoi je changeais d'avis si brusquement et pourquoi je pleurais si fort... Et, comme il me parlait avec douceur, malgré son air sombre, j'eus confiance et je lui dis tout... Je lui montrai la soie tachée d'huile... Je lui contai mes malheurs, et que je n'avais jamais fait ce vilain métier, et que c'était la première fois, et à cause de ma petite fille... Il m'écouta silencieusement, la tête basse, regardant toujours le berceau, et, quand j'eus fini, il fouilla dans sa poche, en retira sa main pleine d'or, comme il avait fait au café, et la vidant sur la table, il dit à demi-voix :

« — Moi aussi, quand j'étais petit garçon, j'avais une mère qui m'aimait bien...

« J'étais stupéfaite, vous pensez... Je restai là sans en croire mes yeux, sans songer même à le remercier... Mais, quand il reprit son chapeau, comme pour partir... Oh ! j'étais si reconnaissante !... Je lui pris sa main pour la baiser... Mais il la retira violemment, la cacha sous le revers de sa veste et s'écria :

« — Ma main ! Me baiser la main ! Oh ! si vous saviez !...

« Puis il s'arrêta court, comme effrayé de ce qu'il venait de dire, il me jeta un dernier regard, — un regard si sombre, si effrayant ! — et il s'élança dehors... Et cet instant-là, monsieur, m'a laissé un tel souvenir qu'à cette heure où je vous parle, je vois encore frémir la porte violemment fermée par cet homme et j'entends décroître son pas boiteux dans l'escalier.

Tandis que Louise Rameau disait ces choses douloureuses, M. Lescuyer s'était affaissé dans son fauteuil, les coudes aux genoux, le visage dans les mains. Il était écrasé de remords et de honte.

Ainsi ce Chrétien Forgeat, ce vagabond, ce traîne-ruisseau, avait fait, pour cette femme rencontrée dans un mauvais lieu et pour cette enfant inconnue, ce que lui, jeune homme riche, heureux, élevé selon l'honneur, avait refusé jadis à celle qui avait charmé deux ans de sa vie et qui portait déjà dans ses entrailles le fruit de leurs caresses ! Ce voleur et ce meurtrier — qui était son fils — avait été plus pitoyable et meilleur que lui !

— Dès le lendemain, poursuivit Louise Rameau, j'allai payer à ma patronne le coupon de soie perdu et j'achetai pour ma fille et pour moi quelques petites choses dont nous avions besoin. Il me restait près de deux cent francs. C'était plusieurs semaines sans misère, et je bénissais toujours cet inconnu si généreux... Mais, le surlendemain, voilà que les voisines me racontent le crime de la rue Cadet — vous vous souvenez, on ne parlait que de cela — et me montrent le *Petit Journal*... On donnait le signalement du criminel... la jambe boiteuse, les gros sourcils noirs... et, tout de suite, je me rappelai son geste quand il m'avait retiré sa main, et je fus certaine que c'était l'assassin qui était venu chez moi... Un homme misérablement vêtu et qui jetait l'or par poignées... Oui, généreux comme un voleur !... C'était bien cela... Il n'y avait pas de doute... Tout d'abord, vous pensez bien, cela me fit un effet terrible. J'avais surtout horreur de cet argent qui me venait de lui. Il me semblait que, pour y avoir touché, j'aurais pour toujours du sang sur les mains ; et, sans plus réfléchir, je courus à l'église la plus voisine, à Saint-Laurent, et je jetai toutes les pièces d'or dans le tronc des pauvres... Rien qu'en pensant à lui, — j'étais prise d'un tremblement. La nuit, j'avais des cauchemars où je voyais s'animer et vivre les images qui représentaient le crime et qui pendaient alors à tous les kiosques des marchands de journaux... Pourtant, au bout de quelques jours, je me calmai un peu, et le souvenir de cet homme ne me causa plus autant d'épouvante. Je me rappelai surtout qu'il avait eu confiance en moi, qu'il avait eu pitié de moi. Je me dis que j'étais injuste et que ce qu'il avait fait, bien d'autres ne l'eussent pas fait.

(*A suivre*)

ENCORE un MALADE GUÉRI

par l'eau

Saint-Martial

Un médecin écrit :

« *L'enfant C..., de Loubéjac-Pagot, quatre ans, était sujet à des poussées fréquentes d'entérite ; le petit malade accusait de vives douleurs abdominales.*

« **Il subit le seul traitement hydrique par l'eau SAINT-MARTIAL. La guérison fut rapide.** »

Que tous les malades d'une affection du tube digestif songent bien que SI D'AUTRES ONT ÉTÉ GUÉRIS, ILS PEUVENT ÊTRE GUÉRIS EUX-MÊMES.

Pour tous renseignements écrire : Source **Saint-Martial** par Duravel (Lot).

Dépositaire général à Cahors : M. Paul ORLIAC, Pharmacie Normale.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 30 Mai 1921.

A la veille de la liquidation de fin de mois le marché supporte de nouveaux allègements qui s'absorbent difficilement en raison de la pénurie d'affaires. Toutefois au Parquet comme en Coulisse la plupart des valeurs subissent peu de changement de cours sur la veille. Les changes sont plus tendus et nos rentes françaises sont fermes, notamment le 3 0/0 qui s'avance à 57,45, Crédit National ancien 468,50, le nouveau 476,50.

Banques soutenues : la Paris 1.388, Union Parisienne 940, Lyonnais 1.465, Société Générale 728.

Navigations irrégulières : Suez 5.820, Chargeurs Réunis 670, Transatlantique 276.

Cuprifères bien tenues : Rio 1.494, Tanganyika 69,50.

Industrielles russes résistantes : Naphte 388, Bakou 2.860, Lianosoff 484, Platine 634, North Caucasian 64.

Pétrolifères fermes au début s'alourdissent en clôture, sur des liquidations consécutives à la réponse des primes : Eagle 300 et 294, Shell 252, Royal Dutch 21.700, Omnium des pétroles 592.

Diamantifères et mines d'or fermes au début fléchissent en fin de séance : de Beers 490 et 473, Jagersfontein 109, Crown mines 94, Rand mines 107, Goldfields 41,25.

Caoutchoutières à peine soutenues : Financière 100, Padang 127.

En valeurs diverses, les Sucreries d'Egypte s'inscrivent à 691, Say ordinaire 1.200, Penarroya 1.050, Kuhlmann 631, Gafsa 692.

BEAU CHOIX D'HOTELS MEUBLES

à vendre à Paris. Prix avantageux. Facilités de paiement. S'adresser à M. **CROCHET**, rue St-Lazare, 70, PARIS.

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le Gérant : A. COUESLANT.